

Maison familiale rurale : leçons de sécurité routière



Alcool et stupéfiants ne font pas bon ménage avec la route. Le message que la gendarmerie passe et repasse aux jeunes.

A l'âge des cyclomoteurs et autres conduites accompagnées, les 3^e de la Maison familiale rurale de Vains travaillent sur la sécurité routière. Ce temps fort a débuté en amont par un travail de prise de conscience de l'individu dans ses droits et devoirs, tant vis-à-vis des autres que de lui-même.

Le major Levoy de la gendarmerie

a expliqué les dangers de l'alcool et des stupéfiants et rappelé la loi en la matière. M. Laurent, de la Sécurité routière, a présenté les avantages de la conduite accompagnée avec, au final, la participation à un concours. A la clé ? La possibilité de gagner 800 € pour financer une partie de l'Apprentissage anticipé de la conduite (AAC).